



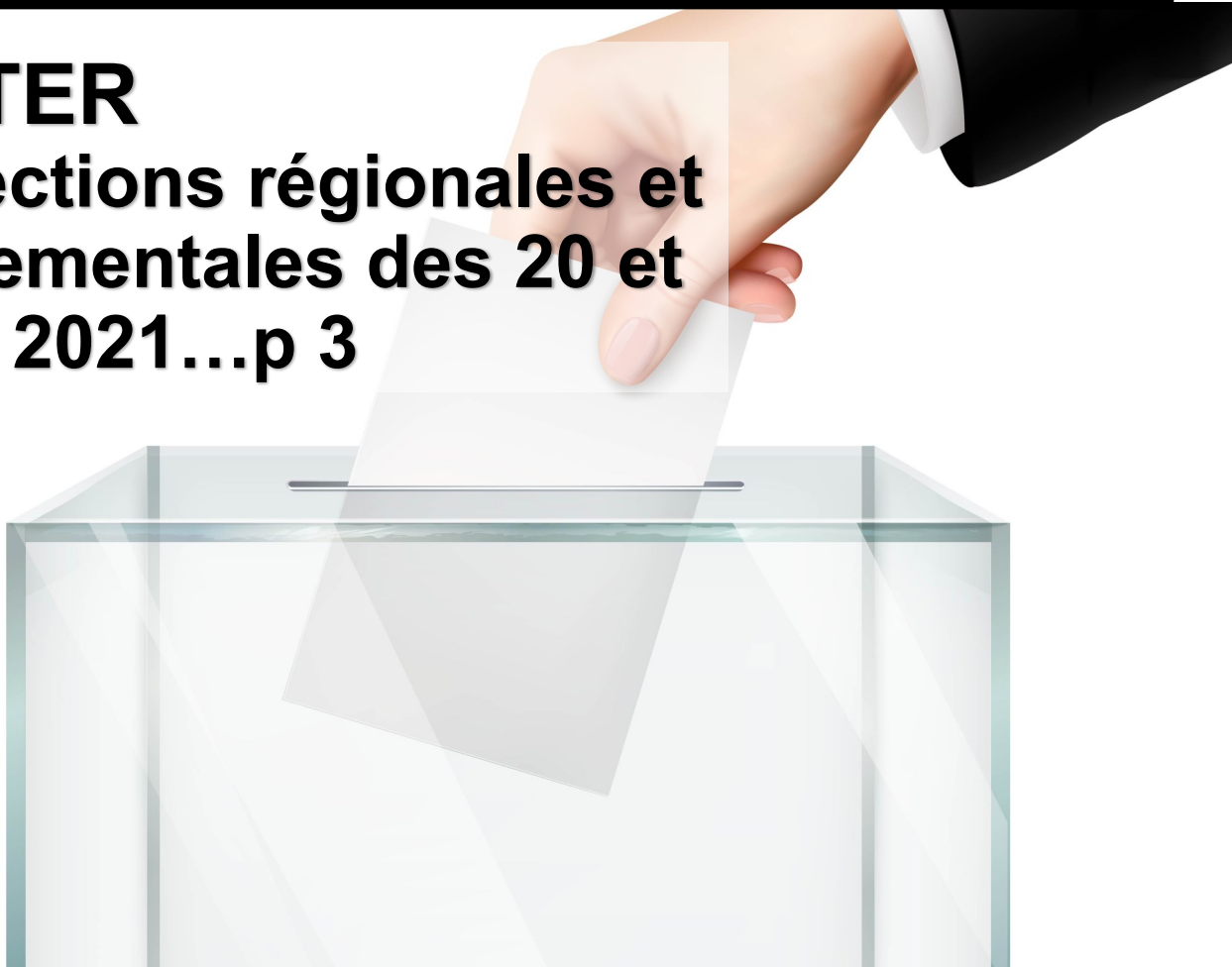
# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 76 - Juin 2021

## À NOTER

**Les élections régionales et  
départementales des 20 et  
27 juin 2021...p 3**



## TRAVAUX

**La salle des fêtes en images...p 4-5**



## Horaires de la mairie.



Durant la période de crise sanitaire, les guichets sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Vous pouvez également contacter les services communaux par téléphone ☎03.27.82.29.19 ou par mail : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)

## Permanence de l'Espace Conseil FAIRE

Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M<sup>me</sup> Amandine Raux, conseillère FAIRE du Cambrésis sera présente en mairie\* sur rendez-vous au ☎03.62.53.25.18.

## Permanence des finances publiques en mairie.

Une permanence se tient tous les mardis de 8h30 à 12h en accueil spontané, au rez-de-chaussée de la Mairie.

► N'hésitez pas à venir les rencontrer, notamment au regard de la campagne de déclaration des revenus (pour votre information, la date limite de déclaration en ligne est fixée au 8 juin 2021 à 23h59).

## Nord Venue du Bus France Services le 1<sup>er</sup> juillet 2021\*.

Pour vous aider dans vos démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM, dossier de retraite, etc...), le Bus France Services s'installera sur la Place de la République le **jeudi 1<sup>er</sup> juillet prochain\*** de 9h30 à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous au ☎03.59.73.18.30.

## Restaurants du Cœur.

La distribution se fera les **8 et 22 juin** dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux, 39 rue Henri Barbusse.

## Le Secours Populaire.

En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert ☎06.09.43.82.82.

## Le Secours Catholique.

En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire. ☎03.27.81.21.89.

\*Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11** - Courriel : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)  
Services Techniques : **03.27.78.39.44**  
C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**  
Crèche : **03.27.79.78.21** - Relais d'Assistantes Maternelles : **07.86.56.26.25**  
U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**  
Mission Locale : **03.27.70.86.59**  
Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**  
Médecin de garde : **03.20.33.20.33** - Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**  
Point info déchets du SIAVED : **0800 775 537**  
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

## Inscriptions à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'été.



L'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes du lundi 12 au vendredi 30 juillet 2021. Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil périscolaire « L'île aux enfants », en Mairie et sur le site de la ville [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr).

Devant le succès croissant des sessions d'Accueil de Loisirs, nous rappelons aux familles qu'il est impératif de se munir au préalable du bulletin d'inscription dûment complété et signé, des pièces justificatives demandées et du règlement (chèque ou espèce) et de respecter les dates d'inscriptions qui sont prises à l'accueil périscolaire « L'île aux enfants », uniquement les **mardi 1<sup>er</sup>, mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 juin 2021 de 9h00 à 12h00.**

Plus d'informations auprès du Service Enfance-Jeunesse - ☎03.27.82.29.04.



## Concours des Maisons Fleuries : se faire plaisir à embellir.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries sont lancées (voir annexe ci-jointe) et sont à déposer en mairie. Ouvert à tous les habitants, le concours se basera sur deux catégories (« Jardin et jardinet (vue de la rue) » et « Façade, balcon ou terrasse (vue de la rue) »). L'essentiel est de se faire plaisir et faire partager sa passion tout en participant pleinement à l'embellissement de notre commune. Les inscriptions au concours des maisons fleuries sont à déposer en mairie jusqu'au 18 juin prochain.

## Formation BAF.



Prochainement, la Municipalité organise une formation BAF en partenariat avec le STAJ Nord Artois. Cette action qui devrait se tenir fin juin ou début juillet, permet aux jeunes âgés de 17 à 24 ans de suivre une formation qualifiante dans le domaine de l'animation. Le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme d'animation volontaire et non professionnel. Ce brevet est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants dans des accueils collectifs de mineurs (ACM). C'est un diplôme reconnu en France qui s'obtient après une formation.

Les tarifs : 258 € pour les Avesnois et 308 € pour les personnes extérieures à Avesnes-les-Aubert.

Plus d'informations et inscription auprès du Service Enfance-Jeunesse de la ville d'Avesnes-les-Aubert - ☎03.27.82.29.04



## Animaux errants : soyez vigilants.

La divagation des chiens et des chats est à l'origine de diverses nuisances et pose aussi un problème de sécurité publique : risques de morsures ou d'accidents de la circulation. Il est donc demandé aux propriétaires d'animaux (chats, chiens, ...) d'être vigilants et de surveiller leurs animaux afin qu'ils ne divaguent pas sur la voie publique.

Inscriptions au catéchisme



## La maison paroissiale communique.

Les inscriptions pour le catéchisme sont prises pour les enfants nés en 2013 (baptisés ou non), le vendredi 18 juin de 17h à 19h à la maison paroissiale, 24 rue Jules Ferry. Cotisation : 27€.

## Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie ou sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)



Ma commune aime lire et faire lire

# Les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales, qui sont deux scrutins distincts, se dérouleront les dimanches 20 juin (1<sup>er</sup> tour) et 27 juin (2<sup>nd</sup> tour), de 8 heures à 18 heures, à la Halle des Sports du Collège Paul Langevin, rue Henri Barbusse.



Au regard des circonstances sanitaires, les trois bureaux de vote seront réunis à la Halle des Sports du Collège et un protocole strict devra être suivi.

► Il est demandé aux électeurs de porter le masque, de maintenir la distanciation sociale et de respecter les gestes barrières. Il est demandé également à ce que les électeurs, dans la mesure du possible, prennent leurs propres stylos (bleu et noir) pour émarger. Sans oublier, comme à chaque scrutin, de se munir d'une pièce d'identité (\*).

Nous rappelons en effet que pour pouvoir

voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote et de justifier de son identité (arrêté du 16 novembre 2018 pris en application des articles R. 5, R. 6 et R. 60 du Code Électoral).

Évidemment les élus, les agents communaux et les assesseurs, mobilisés dans le cadre de la tenue de ces élections, créeront toutes les conditions pour vous accueillir dans les meilleures dispositions et en toute sérénité. Du gel hydroalcoolique sera disposé en plusieurs points, les locaux seront nettoyés et désinfectés régulièrement et un sens de circulation sera mis en place pour éviter les brassages. Et ce, afin que vous puissiez exercer votre droit de vote en toute sécurité.

(\*) Parmi les pièces d'identité admises : carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie, permis de conduire (en cours de validité), permis de chasse (en cours de validité) avec photographie, ...

## Deux scrutins distincts

Si elles ont lieu le même jour, les élections régionales et les élections départementales sont bien deux scrutins distincts :

### Les élections régionales

Il s'agit d'élire des conseillers régionaux qui siègeront pour 6 ans au Conseil Régional des Hauts-de-France. Il s'agit d'un scrutin de liste, à deux tours, avec prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, combinée à une représentation proportionnelle. Les listes de candidats sont régionales mais constituées d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Pour rappel, la région des Hauts-de-France est composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise, et le Conseil Régional a notamment pour compétences le développement économique, les transports, les lycées, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, ...

### Les élections départementales

Il s'agit d'élire des conseillers départementaux qui siègeront pour 6 ans au Conseil Départemental du Nord. Il s'agit d'un scrutin majoritaire à deux tours. Notre commune appartient au canton de Caudry (le canton de Caudry compte 33 communes). Chaque canton élit un binôme composé d'une femme et d'un homme. Ils ont des suppléants de sexe différent également. Le Conseil Départemental a notamment pour compétences l'action sanitaire et sociale, les collèges, la voirie, la culture, la protection de l'environnement et du patrimoine naturel, ...

## La salle des fêtes en images

Pour votre pleine information, nous revenons régulièrement sur l'état d'avancement des travaux de réfection de la salle des fêtes. Aujourd'hui et dans cette continuité, nous vous faisons découvrir les travaux réalisés récemment.



L'ancienne véranda et le bar arborent un style dynamique grâce aux lignes épurées du bois et au choix de couleurs notamment au niveau des puits de lumière.

La pose de la peinture et l'installation des luminaires sont en cours de finition. Le parquet de la salle principale est en cours de rénovation globale.

Les couleurs imposent l'ambiance de chaque pièce de la salle des fêtes.





La salle principale se veut élégante. Le parquet est en phase de réfection. Des travaux de peinture sont toujours en cours.



L'ancienne salle annexe affiche une belle modernité.



## 8 mai 1945 : se souvenir, commémorer, ne jamais oublier...

Comme l'année dernière, c'est en comité restreint que les élus et les anciens combattants ont commémoré l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai dernier.

Après s'être recueillis au cimetière sur les tombes des aviateurs belges et canadiens et des frères Beauvois, ils se sont retrouvés au monument aux morts en hommage aux trop nombreuses victimes de ce conflit qui a ébranlé le monde de 1939 à 1945. Suite aux dépôts de gerbes, M. André Cholin, représentant de la FNACA, a fait lecture du message de M<sup>me</sup> Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées chargée de la mémoire et des anciens combattants.



À cette occasion également et dans un courrier que vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune ([www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)), le maire Alexandre Basquin a tenu à saluer « les trop nombreuses victimes civiles, parfois si jeunes, frappées par l'insoutenable ignominie de ce régime froid que fut le nazisme » et honoré « tous ces combattants et tous ces résistants qui ont pris les armes (...) pour défendre notre République, les valeurs fortes d'humanisme et de tolérance, en portant l'espoir chevillé au corps d'un monde meilleur ». Énonçant encore que « la seule lecture des noms gravés sur le monument aux morts nous rappelle, s'il le fallait, les désastres de la guerre ».

Enfin et plus que jamais, la commémoration du 8 mai 1945 nous interpelle également sur le fait que la paix reste fragile au regard des tensions guerrières dans certaines parties du monde, que rien n'est jamais



## MERCI.

Le mardi 11 mai dernier, vers 16h30, des fumées se sont dégagées de la chaufferie de l'école élémentaire Joliot-Curie. Les pompiers sont intervenus et les enfants ont été évacués dans le calme. Techniquement, il s'agissait d'un départ de fumée qui venait d'une trappe d'évacuation située sur la voirie (cf photo ci-contre), à l'extérieur de l'école et qui, par un effet d'appel d'air, a dégagé les fumées vers la chaufferie. La chaufferie de l'école n'était donc pas en cause et est restée

opérationnelle.

Il n'y a eu aucun blessé et aucun dégât matériel n'a été constaté.

La Municipalité remercie chaleureusement les sapeurs-pompiers du SDIS et les services de la Gendarmerie Nationale pour leur intervention rapide et leur professionnalisme ainsi que les enseignants qui ont fait preuve de sang-froid et ont su encadrer et rassurer les enfants pendant l'évacuation. Elle remercie également les parents de leur grande compréhension.



© crédit photo La Voix du Nord



## Ma Ville se Ligue contre le Cancer.

Le 10 avril dernier, les membres du Conseil Municipal ont validé la signature de la convention de partenariat « Ma Ville se Ligue contre le Cancer » avec le Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer. Avec la volonté de favoriser la prévention par la promotion de la santé, l'accès au dépistage et l'action pour les malades. En adhérant à ce dispositif, la commune participera à toutes les mesures mises en place sur le plan local visant à protéger les populations et soutenir pleinement les

actions menées par la Ligue contre le Cancer.

Déjà les premières actions naissent, avec d'une part, la diffusion des initiatives de la Ligue sur le site internet de la ville, et d'autre part, la création d'un point de récupération en mairie d'anciennes radiographies et des cartouches d'imprimantes usagées pouvant polluer l'environnement (car non biodégradables) afin de les recycler. Alors n'hésitez pas à venir y déposer vos cartouches d'encre usagers ainsi que vos vieilles radiographies, c'est pour la bonne cause et en plus, c'est écologique !



## L'Association des Parents d'Élèves (APE) des écoles a gâté les enfants.

Bien que les vacances de Pâques aient été avancées précipitamment, l'APE a tout de même gâté les enfants et cela grâce notamment à l'étroite collaboration des équipes pédagogiques.

Chaque élève de l'école primaire a reçu un livre et les bibliothèques des classes ont également bénéficié de 10 séries de livres. Ce qui représente 470 exemplaires. La lecture reste fondamentale et il est important d'y consacrer des moyens.

Les enfants de l'école maternelle n'ont pas été oubliés, puisqu'une mini ferme pédagogique itinérante est venue dans l'établissement avec de nombreux animaux : lama, veau, chèvres naines, moutons nains, poules, oies, canards, pintades, dindes, dindons, lapins, cochons d'inde... pour le plus grand bonheur et l'émerveillement des enfants.





### Les bons d'achat de la fête des mères ont été distribués.

Comme l'année dernière et au regard du contexte sanitaire, la Municipalité a fait le choix d'éditer des bons d'achat et de les adresser à chaque maman avesnoise inscrite. Ces bons d'un montant total de 15 € par maman, sont à dépenser auprès des commerçants et artisans avesnois (hors grandes surfaces et pharmacies). Les élus ont récemment distribué les bons dans les boîtes aux lettres de plus de 900 mamans inscrites.

Cette action s'inscrit dans la belle tradition avesnoise de la fête des mères tout en soutenant l'activité locale. Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter à nouveau une très bonne fête à toutes les mamans.

## RENDEZ-VOUS

### Le Tournoi d'été du Tennis Club Avesnois



En lien avec la Fédération Française de Tennis\*, le Tennis Club Avesnois (TCA) organise son tournoi d'été en extérieur au complexe sportif Marcel Danjou et ouvert aux non-classés jusqu'aux 15/1.

Le TCA vous donne donc rendez-vous au complexe Marcel Danjou (rue Henri Barbusse) du 12 juin au 11 juillet prochains pour le 3<sup>ème</sup> challenge web-tennis.

Merci de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires et de distanciation mises en place par le Tennis Club Avesnois lors de votre venue.

Inscriptions : [roger.moulin002@orange.fr](mailto:roger.moulin002@orange.fr) - Plus d'infos sur <http://tcavesnois.blogspot.com>

### La braderie du Hangar Ressourcerie d'ACTION

Le Hangar Ressourcerie d'ACTION vous donne rendez-vous pour sa braderie\* les samedi 5 et dimanche 6 juin 2021 de 10h à 18h.

Merci de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires et de distanciation mises en place par ACTION lors de votre venue.

Renseignements au ☎ 03.27.82.29.82.  
Le Hangar Ressourcerie d'ACTION  
7 rue du 19 mars 1962  
à Avesnes-les-Aubert



\*Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

## COMMERCE ET ARTISANAT

### Aux fondus de fromages



La fromagerie « Aux fondus de fromages » de Caudry, réalise des livraisons tous les jeudis après-midi sur notre commune, et sur commande à effectuer le mardi.

Aux fondus de fromages - 21 rue Aristide Briand - 59540 Caudry

☎ 03.27.85.19.47 ou 06.38.66.45.95.

mail : [auxfondusdefromages@gmail.com](mailto:auxfondusdefromages@gmail.com) - Facebook : Aux-Fondus-de-Fromages



## Des aides pour financer vos travaux de rénovation

Le 12 mai dernier, lors d'une conférence de presse, M. Sylvain Tranoy (Président du Pays du Cambrésis), M. Alexandre Basquin (Vice-Président du Pays du Cambrésis en charge du programme « Habiter Mieux » et représentant la CA2C), M. François-Xavier Villain (Président de la CAC) et M. Paul Sagniez (Président de la CCPS) ont présenté les nouvelles modalités liées au programme d'intérêt général « Habiter Mieux ».



Messieurs Sagniez, Villain, Tranoy et Basquin présentant les nouvelles modalités du programme « Habiter Mieux ».

Ce programme, qui existe depuis 2013 dans le Cambrésis, permet de subventionner les travaux de rénovation des logements pour les propriétaires occupants de logement individuel, construit il y a plus de 15 ans et selon des conditions de ressources (cf tableau ci-dessous). Ce dispositif finance les travaux d'économie d'énergie (isolation en toiture ou des murs, menuiseries, chaudières, etc.), avec pour objectif une économie d'énergie de 35 % et plus) et les travaux d'adaptabilité pour permettre le maintien à domicile des seniors (douches, rampes, etc.). Un accompagnement personnalisé est effectué tout le temps des travaux.

Nombre de personnes	Niveau de ressources du foyer par an dans le ménage (revenu fiscal de référence 2021)
1	19 074 €
2	27 896 €
3	33 547 €
4	39 192 €
5	44 860 €
Par personne supplémentaire	+ 5 651 €

Depuis le lancement du dispositif, ce sont 17 millions d'euros de subventions qui ont été attribués à plus d'un millier de ménages de l'arrondissement.

Aujourd'hui les élus du Pays du Cambrésis ont obtenu de l'État et notamment de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) des moyens supplémentaires et des enveloppes budgétaires plus conséquentes afin de soutenir encore plus de ménages.

Les aides sont incitatives et peuvent être importantes. Elles permettent ainsi de lutter contre la précarité énergétique et de soutenir le maintien à domicile des personnes âgées.

► *Alors si vous avez des travaux à effectuer, n'hésitez pas à contacter les conseillers FAIRE au ☎ 03.62.53.25.18. et/ou l'opérateur INHARI au ☎ 09.51.54.86.37.*

## NOS JOIES

### Ils se sont unis

Le 21 mai 2021: Éric IRIONDO & Marie-Laure DEMADE.

Le 22 mai 2021 : Jessy DELEAU & Laëtitia ROBERT.

### Noces de Diamant

Le 22 mai 2021 : André CHOLIN & Mauricette CHOPIN.